

# L'ARBRE à PALABRES



N° 12 du 27 Juillet 2011  
Prix : 300 FCFA  
Siège : Kouara Kano Nord  
BP : 13 725 Niamey

La méchanceté est l'esprit de la critique, et la critique est à l'origine du progrès et des lumières de la civilisation [Thomas Mann]

## Le président du parti ARD M. Issoufou Ousmane Oubadawaki rejoint la mouvance présidentielle

*M. ISSOUFOU ASSOUMANE OUBANDAWAKI vient d'être nommé par le Président de la République Conseiller spécial. Il fait ainsi son entrée dans l'équipe du cabinet du président de la République, équipe composée des chargés de missions, des conseillers techniques, des conseillers spéciaux simples et des conseillers spéciaux avec rang des ministres et des ministres conseillers. Tout ce beau monde fait évidemment parti de la mouvance présidentielle, c'est-à-dire des personnalités dont les partis politiques sont en principe membres de la majorité au pouvoir. L'entrée de M. Issoufou Assoumane Oubadawaki dans le groupe des conseillers suppose que son parti l'ARD est désormais une composante de la majorité au pouvoir. Cette entrée si elle est définitive met fin à des tergiversations de flottement et peut être des hésitations.*



AFFAIRE DE FAUX MARCHÉS AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ :

## Le comptable du Ministère saute du deuxième étage pour échapper à la police

LES DÉPUTÉS NATIONAUX EMPRUNTENT  
25 MILLIONS DE F CFA CHACUN

LES ÉLECTIONS DES MAIRES ET DE LEURS ADJOINTS  
LÉZARDENT LES DEUX MAJORITÉS ARN ET  
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

RAPPORT ENTRE GRANDS ET PETITS PARTIS AU SEIN DE LA  
MAJORITÉ AU POUVOIR :

NON POUR LE MEILLEUR,  
OUI POUR LE PIRE

Résumé du Bilan des 100  
jours d'exercice du pouvoir du  
Président de la République



## AFFAIRE DE FAUX MARCHÉS AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ :

## Le comptable du Ministère saute du deuxième étage pour échapper à la police

L'affaire du faux marché du ministère de la santé n'est pas encore close. On se souvient que le principal acteur dans cette affaire, est un certain Hamani Zaouini, ressortissant du département de Ouallam. Il est actuellement incarcéré dans la prison civile de Niamey après avoir reconnu son crime qui a consisté à présenter à la Banque agricole du Niger (Bagri) des documents relatifs à un faux marché auquel il aurait souscrit auprès du Ministère de la santé. Il entreprenait avec ce faux document pour obtenir un prêt de 100 millions de F CFA auprès de la banque agricole ou BAGRI.

Maintenant que toute cette affaire de marché est notoirement connue du public nigérien comme étant un montage et une tentative d'escroquerie la banque en même temps qu'une tentative de soustraction frauduleuse de fonds publics, la police judiciaire et la justice sont la dessus et elle mène des investigations. Un jour de la semaine dernière, des éléments de la police judiciaire de Niamey se saisissent du comptable du ministère de la santé, ministère sur le dos duquel le faux marché a été confectionné.

Les policiers conduisent le comptable dans son bureau au deuxième étage du ministère de la santé. Ils se sont mis à conduire un travail de recherche et d'investigation en fouillant les documents dudit comptable. A un moment de l'enquête, le comptable sort de son bureau et entre dans celui de son supérieur hiérarchique qui se trouve en face du siens pour soit disant chercher d'autres documents. Une

fois installé dans ce dernier bureau, il s'enferme à clé en faisant semblant de travailler. Mais l'attente des policiers qui travaillent dans son bureau fut longue et, ils se sont demandés ce que fait le comptable dans le bureau où il s'est enfermé.

Par acquis de conscience ils s'en vont taper à la porte du bureau où est entré le comptable. Mais après avoir longuement et fortement taper sur la porte ils ne reçoivent aucune réponse. Ils défoncent alors la porte du bureau où ils pensaient trouver leurs clients. Mais ils n'y trouvèrent personne, ils s'aperçoivent alors que le comptable a passé par la fenêtre pour s'enfuir en sautant du deuxième étage du bâtiment du ministère de la santé au rez de chaussé dans le gazon. Mais les policiers continuent leur recherche pour retrouver le comptable évadé. Ils prirent alors contact avec le parent de leur client et ceux-ci finirent par livrer leur enfant, afin de ne pas se faire couvrir dans double déshonneur, celui de la poursuite policière pour acquisition de malversation au niveau de son lieu de travail et celui de la fuite devant la police et la justice. Le comptable ainsi rattrapé se trouve actuellement en lieu sûr où il retrouvera le premier accusé dans cette affaire du ministère de la santé à savoir M. Hamani Zaouini.

Son arrestation permettra certainement de faire avancer l'enquête déclenchée dans le cadre de cette affaire de faux marché de 168 millions de francs. Ces informations nous proviennent de sources dignes de foi.

Moussa Ibrahim

## LES DÉPUTÉS NATIONAUX EMPRUNTENT 25 MILLIONS DE F CFA CHACUN

Le problème de l'équipement des députés du Niger en véhicule tout terrain leur permettant de visiter les populations dans toutes les campagnes du Niger s'est toujours posé. Les autorités parlementaires et exécutives l'ont toujours résolu depuis l'année 1957 mais différemment. Sous la loi cadre en 1957 c'était le président du RDA, alors ministre français du feu Houphéouët Boigny qui l'a résolu en dotant les députés du PPN-RDA du Niger d'un véhicule de type Land Rover chacun.

En 1960, après la proclamation de l'indépendance de notre pays, c'est l'Assemblée Nationale elle-même qui a armé tous les députés des véhicules de même type mais cette fois là en achetant les véhicules à crédit en charge à chaque député de rembourser la somme qu'il lui a prêtée. La même opération s'est répétée au début des législatures de 1965 à 1970.

Sous notre deuxième République en 1989, la même motivation a été répétée. Sous notre 3<sup>ème</sup> République en 1993, les députés nationaux ont emprunté sous la garantie de l'Etat la somme de 5 millions de francs CFA chacun pour s'acheter des véhicules.

Sous la 5<sup>ème</sup> République 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> législature, chaque député a contracté un emprunt de 10 millions de francs CFA chacun pour la même opération.

Cette fois-ci sous la 7<sup>ème</sup> République avec la montée de tous les prix dont ceux des voitures, il a été consenti à chacun de nos députés un prêt de 25 millions de francs CFA par une banque de la place. Cet argent a été remis par chèque à chacun de nos parlementaires qui doivent mettre à profit les 5 ans de

la législature 2010-2014 pour rembourser les sommes ainsi prêtées sur prélèvement dans leurs indemnités. Ainsi donc nos députés n'ont aucun intérêt à ce que l'Assemblée nationale soit dissoute avant la fin de leur mandat, car tôt ou tard et obligatoirement chacun d'entre eux s'acquittera de sa dette.

Kaffa Karim STEPHANE

### L'ARBRE à PALABRES

Hebdomadaire nigérien d'informations générales,

d'analyses et de formation

Siège : Niamey

Contact Téléphonique :

96 90 55 59

E-mail : [arbrepalabre@yahoo.fr](mailto:arbrepalabre@yahoo.fr)

Directeur de Publication,

KAFFA KARIM STEPHANE

Fondateur

SANOUSI TAMBARI JACKOU

Rédacteur en Chef

Ibrahim Moussa

Comité de Rédaction

Kaffa Karim Stephane

Ibrahim Moussa

Rahama Daoul

Correspondants

Maradi

Malam Dodo

Tahoua

Samy Kouré

Service Commercial

94 40 37 03

Impression

1000 Exemplaires NIN

## A L'OMBRE DE L'ARBRE

### A Bangui le PNDS perd le siège de Maire malgré ses 9 conseillers

La commune rurale de Bangui se trouve à l'extrémité sud du département de Madaoua. Elle est limitrophe du Nigeria dans toute sa partie septentrionale. Ces habitants sont regroupés entre le groupement peulh du département et le canton de Madaoua. Sa population lui a permis d'avoir 21 conseillers.

Lors des dernières élections municipales, le PNDS Tarraya a obtenu une large majorité relative de 9 sièges sur les 21.

Pour élire le maire deux candidats se sont présentés celui du PNDS Tarraya et celui du LUMANA. Il fallait aux candidats du PNDS Tarraya un soutien de deux voix pour avoir la majorité absolue de 11 et faire élire son candidat maire. Mais malheureusement pour le parti du président Issoufou Mahamadou, les conseillers des autres partis se sont tous regroupés au candidat du MODEN LUMANA FA. Ce dernier a été élu par douze voix contre 9 au PNDS Tarraya, alors même que le LUMANA ne disposait que de cinq sièges de conseillers à Bangui. Ainsi donc les conseillers des partis MNDS Nassara, CDS Rahama, RDP Jama'a, RSD Gaskiya ont tous préféré comme à Filingué voter pour le candidat du LUMANA au lieu du candidat du PNDS Tarraya. Même si la configuration politique de la commune rurale de Bangui est totalement différente de la configuration nationale. Par ailleurs rappelons que lors des élections municipales de l'année 2004, le parti CDS Rahama avait conquis la majorité au sein du conseil de la commune de Bangui ; ce qui lui a permis de faire élire un de ses conseillers, illustré d'ailleurs comme Maire de la commune de Bangui. Aujourd'hui l'exécutif de Bangui est détenu par le MODEN FA LUMANA, le MNDS NASSARA, le RDP Jama'a et le RSD Gaskiya.

### Elections du maire et des adjoints à Youri village de Hama Amadou ! Du riffi à Youri

Le conseil municipal de Youri comprend douze (12) membres. A la suite des dernières élections municipales, les douze membres ont été repartis en raison de six pour le MODEN FA LUMANA seul et six en face de lui dont quatre du MNDS Nassara et deux d'un autre parti. Lors de l'élection du maire et de ses deux adjoints, il y a eu deux candidats, un du MODEN FA LUMANA et un autre du MNDS NASSARA. Quand on a procédé au déroulement du scrutin, les candidats des deux partis se sont trouvés à égalité six six chacun. L'assistance a observé une recréation pour procéder à des consultations, mais au lieu de se récréer les conseillers des deux camps se sont mis à se tabasser copieusement.

De guerre lacer, ils furent introduire dans la salle du déroulement de vote. A l'issue de ce deuxième tour le même résultat est sorti des urnes, après quoi les participants se sont remis à se boxer et il a fallu l'intervention des agents de service de sécurité pour les ramener au calme. Le scrutin fut alors repris pour une troisième fois et cette fois là le candidat du MODEN FA LUMANA remporta sur son concurrent du MNDS par huit voix contre quatre. Ainsi le LUMANA a remporté les élections au niveau de la commune de Youri. Ainsi donc il a été difficile de battre le LUMANA FA parti de Monsieur Hama Amadou sur son propre terrain dans sa propre commune natale. L'honneur est sauf pour Monsieur Hama Amadou et ses partisans de Youri.

### A Filingué, le LUMANA a battu le PNDS avec la contribution des partis de l'ARN

La ville de Filingué capitale du Kourfey, chef lieu du département de même nom est aussi le chef lieu de la commune urbaine du même nom. Comme dans toutes les autres communes du Niger, la commune de Filingué vient d'élire les membres de son exécutif à savoir le maire et ses deux adjoints. Le conseil municipal de cette commune urbaine comprend 18 conseillers ainsi repartis :

-PNDS 6 conseillers ;

-Lumana 5;

-MNDS 4;

-Mid Intchi 2 ;

-CDS UN (1)

Pour l'élection du maire le MODEN FA LUMANA et le PNDS Tarraya ont présenté chacun un candidat.

A l'issue du scrutin le candidat du PNDS-Tarraya s'est retrouvé avec les voix des six conseillers élus sous la bannière de ce parti. Toutes les voix des autres conseillers soit douze au total se sont retrouvées aux côtés du candidat du MODEN FA LUMANA. Et pourtant le MNDS Nassara (qui a quatre conseillers et le CDS rahama qui en a un, ont tous voté en faveur du candidat du FA LUMANA). Ils leurs fallait choisir entre deux candidats de la majorité présidentielle. Ils ont préféré voter en faveur du candidat du LUMANA FA contre celui du PNDS Tarraya. C'est dire que dans la commune de Filingué l'opposition ARN s'entend mieux avec le MODEN FA LUMANA qu'avec le PNDS Tarraya. Le parti MID Intchi de Monsieur Oudou Mayaki qui fait parti de la mouvance présidentielle du président Issoufou et qui en principe est un allié direct du PNDS Tarraya (il a voté au premier et au 2<sup>ème</sup> tour aux élections présidentielle pour le candidat Issoufou) a opté à Filingué pour le candidat du MODEN FA LUMANA.

A l'issue de cette élection municipale à Filingué l'exécutif suivant, (épine dorsale de la majorité au pouvoir localement) se compose de la façon suivante :

Maire élu : Conseiller élu sous la bannière de LUMANA

1<sup>er</sup> adjoint au maire : conseiller du MNDS Nassara

2<sup>ème</sup> adjoint : conseiller provenant du MID Intchi

Cette composition du Conseil de la Commune Urbaine de Filingué se retrouve aussi dans plusieurs communes du département de Filingué et de la région de Tillabéri.

Espérons que la majorité au pouvoir ne sera pas une « majorité sans âme » selon l'expression balancée par le Premier ministre Hama Amadou le jour où une motion de censure a été votée contre lui.

# Le président du parti ARD M. Issoufou Ousmane Oubadawaki rejoint la mouvance présidentielle

M. ISSOUFOU ASSOUMANE OUBANDAWAKI vient d'être nommé par le Président de la République Conseiller spécial. Il fait ainsi son entrée dans l'équipe du cabinet du président de la République, équipe composée des chargés de missions, des conseillers techniques, des conseillers spéciaux simples et des conseillers spéciaux avec rang des ministres et des ministres conseillers. Tout ce beau monde fait évidemment parti de la mouvance présidentielle, c'est-à-dire des personnalités dont les partis politiques sont en principe membres de la majorité au pouvoir.

L'entrée de M. Issoufou Assoumane Oubadawaki dans le groupe des conseillers suppose que son parti l'ARD est désormais une composante de la majorité au pouvoir.

Cette entrée si elle est définitive met fin à des tergiversations de flottement et peut être des hésitations.

En effet, le parti ARD de Issoufou Assoumane Oubadawaki est membre fondateur de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN) créée avant le premier tour des élections présidentielles par les partis qui se sont mésentendus avec le PNDS par rapport au traitement des dossiers des législatives passées. Ces partis étaient tous les formations politiques dont les leaders étaient des candidats à ces dernières élections présidentielles. Il s'agit des formations politiques suivantes :

- Le MNSD-Nassara du candidat Seyni Omar
- Le MODEN FA LUMANA de M.

Hama Amadou

- Le RSD Gaskiya de M. Cheiffou Amadou

- Le RDP Jama'a du DR Hamid Algabid

- L'UDR Tabbat de M. Amadou Boubacar Cissé et l'ARD Adalchi Muntutchi de M. Issoufou Assoumane Oubadawaki.

Les candidats indépendants Mme Mariama Bayard Gamatié et M. Abdoulaye Traoré se sont mis à l'écart de cette composition.

Le candidat du PNDS Tarraya M. Mhamadou Issoufou se retrouvait à l'écart de cette alliance accompagné du candidat Moussa Moumouni Djermakoye de l'ANDP.

Mais tout de suite après la proclamation des résultats du premier tour, l'ARN se disloqua avec le retrait de son rang des partis politiques suivant qui du reste ont rejoint le PNDS Tarraya et l'ANDP Zaman LAhiya. Il s'agit de :

- Le MODEN LUMANA de M. Hama Amadou ;

- Le RDP Jama'a du Dr Hamid Algabid ;

- Le RSD Gaskiya de M. Cheiffou Amadou ;

- L'UDR Tabbat de M. Amadou Boubacar Cissé ;

- La fraction dissidente du CDS Rahama conduite par M. Abdou Labo.

Le parti ARD Adalchi Muntutchi de M. Issoufou Assoumane Oubadawaki flotta entre le reliquat de l'ARN et le groupe formé autour du candidat Issoufou Mahamadou (au 2<sup>ème</sup> tour des élections

présidentielles)

Tandis que M. Issoufou Assoumane Oubadawaki essayait de rejoindre le candidat Issoufou Mahamadou en essayant de signer un accord avec lui, le gros de l'ARD refusa de décoller de l'ARN et la plus part des structures régionales de ce parti rendirent plusieurs déclarations pour confirmer leur appartenance à l'ARN. Ce sont surtout des structures régionales ARD de Zinder et de Maradi qui ont fait de la résistance au président du parti.

Pour le second tour des élections présidentielles, l'ARD était considérée comme ayant donné des consignes de vote en faveur du candidat de l'ARN M. Seyni Omar.

Après l'élection de M. Mahamadou Issoufou à la tête de la République et au moment de la formation de son gouvernement, il proposa deux portefeuilles à l'ARN qui repoussa cette offre. Mais M. Issoufou Assoumane donna son consentement pour participer à la formation du gouvernement de M. Brigi Rafini ; mais malheureusement il n'a pas été retenu comme ministre.

Par la suite plusieurs contacts ont eu lieu entre le président de la République Mahamadou Issoufou et Issoufou Ousmane Oubadawaki. En fin de compte, le président de l'ARD faute de se retrouver dans l'équipe gouvernementale se fait nommer conseiller spécial au sein du cabinet du président de la République. Il faut rappeler que son parti l'ARD s'est retrouvé du côté de l'ARN et précisément du côté de CDS Rahama lors de l'élection du président de conseil de la région de Zinder. Ce sont d'ailleurs les trois (3) con-



seillers de ce parti qui ont fait basculer la majorité de ces conseillers du candidat du CDS Rahama qui fut élu président du conseil régional de Zinder. Le premier vice président et du MNSD Nassara et le second de l'ARD. Ainsi donc au niveau de la région de Zinder le parti ARD se trouve à la majorité au pouvoir comme d'ailleurs dans quelques localités du pays. Ainsi donc avec la nomination au sein du Cabinet du président du parti ARD on se demande quel bord sera le parti de M. Issoufou Ousmane Oubadawaki ?

L'ARD Adalchi Muntutchi restera elle un parti de l'ARN ou deviendra telle un parti membre du pouvoir ou se scindera t- elle en deux pour donner naissance à deux entités politiques existante au Niger ?

Moussa Ibrahim

## Résumé du Bilan des 100 jours d'exercice du pouvoir du Président de la République

Après 100 jours d'exercice du pouvoir par le Président de la République, plusieurs actions ont été exécutées Pour prendre en charge les directives du programme d'urgence ainsi que certaines dépenses de souveraineté, un collectif budgétaire de 933 milliards de FCFA a été adopté

Il s'agit principalement du :

- L'Assemblée Nationale et du CESOC non prévues au budget initial 2011 ;

- le recrutement de 1608 médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes, infirmiers d'Etat et Sages femmes ;

- Le lancement de 2000 puits et forages ;

- le recrutement de 2500 cadres de l'enseignement ;

- La construction de 2500 classes ;

Le recrutement direct de 1158 agents de santé, 3900 enseignants contractuels du primaire, 1600 enseignants contractuels pour l'enseignement moyen et supérieur.

I Les Actions Réalisées

Les actions réalisées sont estimées à **133.332.734.774 FCFA** hors fonction-

nement, salaires et dettes :

**-Gouvernance : 8.454.061.304 FCFA** soit **6%** sont affectés principalement aux dépenses de sécurité et justice (7.623.365.164 F CFA) ;

**-Développement social : 75.786.141.304 FCFA, soit 57% essentiellement** affecté aux secteurs de la santé (29.732.395.781 FCFA) et de l'éducation (29 578 012 280), l'institution d'un système de ticket modérateur au profit des exploitants de taxi pour limiter la hausse des prix de transports en raison de **180.000.000 FCFA** par mois ; l'opération distribution gratuite de **21.000 tonnes** de vivres (céréales et divers) aux populations vulnérables pour **6.247.480.129 FCFA**. Cette opération a concerné 1.238.324 personnes en insécurité alimentaire sévère et 211.298 rapatriés sur l'ensemble du territoire ; l'opération vente à prix modérés de **30.000 tonnes** de vivres pour **6.599.226.622 FCFA** ;

**Développement économique : 49.092.532.292 FCFA, soit 37%**, principalement affecté aux secteurs des mines et énergie (2.126.000.000 FCFA), initiative « 3N » (24.734.107 161 FCFA), hydraulique (10.530.569.352FCFA).

En matière de mobilisation de ressource,

plusieurs conventions viennent d'être signées dont :

- La convention de financement du projet eau et assainissement avec la Banque Mondiale (**90 millions dollars US**)

II. Les actions en cours

Les actions en cours se chiffrent à **210.529.130.635 FCFA** :

- **G o u v e r n a n c e** : **23.867.249.731FCFA, soit 11%** principalement dominé par la sécurité (23.815.999.731 FCFA).

- Développement social** : **65.444.641.433 FCFA, soit 31%** dominé principalement par les secteurs de la santé (30.077.727.254 FCFA) et de l'éducation (27.848.006.009 FCFA).

- Développement économique** : **121 217 239 471 FCFA, soit 58%** dominé par les mines et énergie (72 957 000 000 FCFA), le transport (29 030 531 389 FCFA) et l'initiative « 3 N » (10 008 688 877 FCFA).

III Les Actions Prévuees au 31 Décembre 2011

Ces actions sont estimées à **235.064.403 FCFA** ;

**-Gouvernance : 55 271 061 051 FCFA, soit 23%** dominés toujours par les questions de sécurité (55 239 561 051 FCFA) ;

-Développement Social : **78 889 252 141, soit 34%** affectés essentiellement à la santé et à l'éducation ;

-Développement économique : **100 904 642 211 FCFA, soit 43%** dominé d'une manière générale par les secteurs productifs

IV. Total des Actions

Le total des actions hors fonctionnement, salaires et dettes, s'élève à **578.926.820.812FCFA** repartis comme suit par domaine

-Gouvernance : **87.592.371.960 FCFA, soit 15%** ;

-Développement social : **220.120.034.878 FCFA, soit 38%** ;

-Développement économique : **271.214.413.974, soit 47%**

Enfin plusieurs conventions de financement ont été signées ou sont en cours de négociation.

(Suite page 4)

## Résumé du Bilan des 100 jours d'exercice du pouvoir du Président de la République

N° DOMAINES	ACTIONS EXECUTEES		ACTIONS EN COURS		ACTIONS A REALISER FIN DECEMBRE 2011		TOTAL	
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	MONTANTS	%	MONTANTS	%
<b>I. GOUVERNANCE</b>								
1.1 Sécurité publique	7 602 265 164		23 815 999 731		55 239 561 051			
1.2 Exercice démocratique du pouvoir	851 796 014		51 250 000		31 500 000			
1.3 Gouvernance économique	0		0		0			
<b>Total Gouvernance</b>	<b>8 454 061 178</b>	<b>6</b>	<b>23 867 249 731</b>	<b>11</b>	<b>55 271 061 051</b>	<b>23</b>	<b>87 592 371 960</b>	<b>15</b>
<b>II. DEVELOPEMENT SOCIAL</b>								
2.1 Santé publique	29 732 395 781		30 077 727 254		40 305 178 541			
2.2 Education	29 578 012 280		27 848 006 009		30 777 277 325			
2.3 Promotion de la femme, protection de l'enfant	36 000 000		429 650 000					
2.4 Jeunesse, sport et culture	467 600 058		760 703 855		492 212 600			
2.5 Urbanisme, habitat et assainissement	241 126 434		6 328 554 315		6 234 583 675			
2.6 Actions sociales	15 731 006 751				1 080 000 000			
<b>Total Développement social</b>	<b>75 786 141 304</b>	<b>57</b>	<b>65 444 641 433</b>	<b>31</b>	<b>78 889 252 141</b>	<b>34</b>	<b>220 120 034 78</b>	<b>38</b>
<b>III. DEVELOPEMENT ECONOMIQUE</b>								
3.1 Initiative "3N"	24 734 107 161		10 008 688 877		10 093 354 525			
3.3 Hydraulique	10 530 569 352		8 671 245 148		11 095 359 014			
3.5 Equipement	9 583 925 412		3 700 000		37 673 862 668			
3.6 Transport	454 000 000		29 030 531 389		7 026 731 389			
3.7 Mines et Energie	2 126 000 000		72 957 000 000		20 976 000 000			
3.8 Développement industriel	412 723 436		270 208 136		11 996 191 382			
3.9 Commerce et promotion du secteur privé	233 824 000				218 700 000			
3.10 Communication	1 017 382 931		275 865 921		1 824 443 233			
<b>Total Développement Economique</b>	<b>49 092 532 292</b>	<b>37</b>	<b>121 217 239 471</b>	<b>58</b>	<b>100 904 642 211</b>	<b>43</b>	<b>271 214 413 974</b>	<b>47</b>
<b>TOTAL GENERAL (hors fonctionnement salaires et dettes)</b>	<b>133 332 743 774</b>	<b>100</b>	<b>210 529 130 635</b>	<b>100</b>	<b>235 064 955 403</b>	<b>100</b>		

## Les élections des maires et de leurs adjoints lézardent les deux majorités ARN et majorité présidentielle

« Vérité au-delà des Pyrénées mensonge en deçà » dit un proverbe français. Autrement dit une vérité peut être retenue quelque part mais considérée comme un mensonge ailleurs. C'est ce qui vient de se passer lors des élections des exécutifs municipaux dans notre pays. Les deux grandes coalitions de notre pays majorité et opposition ARN ont décidé à partir de Niamey de rester soudée chacune en son sein pour conquérir le pouvoir au niveau des exécutifs des régions et des communes. Pour les décideurs des partis de la majorité au pouvoir conduit par le PNDS Tarraya et le MODEN FA Lumana, tous les partis politiques qui ont voté pour le candidat Mahamadou Issoufou doivent se considérer comme membres de la majorité.

Le pouvoir au niveau national (dans le gouvernement et à l'Assemblée nationale et dans les cabinets présidentielles et ministériels doit être considéré comme le leur, mais s'ils n'en font pas parti), au niveau des régions et des communes, ils doivent en principe restés ensemble pour former des majorités qui vont gouverner une collectivité territoriale. Ils ont proposé que tout parti politique qui détient le plus grand nombre des conseillers dans une région ou une commune sera soutenue par les autres avec leurs conseillers pour être élu contre les candi-

dates de l'ARN. Au niveau de celle-ci aussi, le même principe a été retenu. En somme le premier au niveau national membre de l'équipe de gestion de pouvoir, seront encore les premiers dans les collectivités territoriales pour s'emparer du pouvoir. Les derniers à Niamey resteront aussi derniers au niveau des communes et des régions ; ils ne participeront nulle part à l'exercice du pouvoir effectif.

Mais malheureusement pour le stratège de la majorité et de l'opposition, leur schéma n'ont pas fonctionné, les élus de l'intérieur du pays n'ont pas eu le même sens de l'Etat des coalitions et des intérêts nationaux et locaux que les élus des régions et des communes. Ils se connaissent tous entre eux et ils savent quel conseiller et de quel parti gèrera mieux leur entité, ils ont donc raisonné en terme d'intérêt locaux pendant que les dirigeants de Niamey pensent en intérêt stratégique et même électoraux. Ainsi dans beaucoup des régions et de communes, les conseillers ont refusé de suivre le conseil de vote de leur partis pour élire les membres des exécutifs locaux de leurs collectivités. D'ailleurs même certains partis politiques au niveau national ont refusé de jouer le jeu des alliances automatiques et ils ont cherché plutôt à satisfaire leurs intérêts en faisant voter leur conseiller là où ils pensent mieux se posi-

tionner. La première fracture est apparue dans le département de Bilma où le maire de la localité de la commune de Dirkou, militant du MNSD Nassara a donné des consignes de vote lors des élections législatives dernières en faveur du candidat du MODEN FA LUMANA abandonnant ainsi le candidat de son parti à son sort. En contre parti le parti de Hama Amadou a accepté de faire voter en faveur du Maire sortant, militant du MNSD Nassara pour qu'il conserve sa place à la tête de la commune urbaine de Dirkou.

Voilà donc dans la circonscription spéciale de Bilma un député de la majorité élu avec le renfort des voix du principal parti de l'opposition, le MNSD Nassara. Voilà aussi un maire du MNSD Nassara (ARN opposition) réélu avec des voix du parti LUMANA de la majorité contre des candidats de cette majorité.

La fracture observée à Bilma se multipliait à l'intérieur de tout le territoire du Niger lors des élections des exécutifs régionaux et municipaux, un peu partout dans le pays les conseillers ont voté conformément à leur propre vision locale et régionale.

Des candidats des partis de la majorité (PNDS, MODEN FA, ANDP, RSD, RDP etc..) se sont retrouvés battus lors de ces dernières élections par des coalitions formées des conseillers de la majorité et ceux de l'opposi-

tion. Dans plusieurs communes, le MODEN FA LUMANA s'est retrouvé avec des maires et des maires adjoints élus par des coalitions bicolores de conseillers de la majorité et de l'opposition.

Ainsi les majorités régionales et locales sont disparates, certaines d'entre elles sont formées avec des conseillers MNSD et des conseillers LUMANA et autre partis de la majorité. Dans d'autres les majorités sont composées des partis du PNDS Tarraya avec les partis de la majorité. Ainsi donc au niveau des nos communes et régions, il y a eu des véritables fractures au sein des coalitions classiques et des recompositions hors partis. La majorité et l'opposition de Niamey ne sont pas forcément les mêmes majorités et les mêmes portions de nos localités et communes.

Les dirigeants politiques nationaux de nos partis doivent en tirer des leçons, ils viennent de se rendre compte qu'il ne sert à rien de dicter quoi que ce soit à partir de Niamey sous peine de se voir désavouer.

Les directions des partis à Niamey doivent réfléchir et prendre des décisions ensemble avec les représentants régionaux dans le cadre d'une démocratie harmonieuse et républicaine.

**Sanoussi Tambari Jackou**

RAPPORT ENTRE GRANDS ET PETITS PARTIS AU SEIN DE LA MAJORITÉ AU POUVOIR :

# NON POUR LE MEILLEUR, OUI POUR LE PIRE

*Pour sceller des rapports d'alliance ou de mariage certains peuples de la plourte utilisent la formule choc suivante : « OUI POUR LE MEILLEUR ET LE PIRE ». Par cette expression, les cocontractants s'engagent à rester fidèles les uns vis-à-vis des autres en toute circonstance ; ils se partagent le bonheur et les circonstances de bonheur le malheur et les circonstances aussi. Ils restent fidèles dans les amitiés ou leurs camaraderies, ils se prêtent secours en cas de danger et assistance en cas de nécessité. Respectant ainsi tous leurs engagements les uns vis-à-vis des autres ; ils restent fidèles vis-à-vis de leurs engagements réciproques. Leurs relations deviennent ainsi mutuellement avantageuses et ils se retrouvent du coup dans un système de type chinois dans la formule choc, l'opération gagnant-gagnant :*

En observant les relations qui prévalent au sein de la classe politique au Niger, on découvre que la formule pour le meilleur et pour le pire ne peut pas du tout prévaloir, mais au contraire ces rapports correspondent à la formule contraire de : « non pour le meilleur mais oui pour le pire ».

En effet, quand les grands partis politiques ont besoin des petits, ce n'est jamais pour partager un gâteau, mais c'est surtout lorsqu'ils veulent les utiliser. Au moment des combats des grands ont besoin des petits ; ils les cherchent, les convoquent, les interpellent et essaient de tout faire pour les conduire dans des salles de négociations où sur des tables de signature des accords et conventions. Les grands ont besoin des petits s'il faut adopter des déclarations contre des adversaires, s'il faut crier et répéter des slogans contre ces mêmes adversaires ; Les grands ont besoin des petits pour participer à des marches pacifiques ou violentes ou pour remplir des places publiques à l'occasion des meetings. Les grands ont besoin des petits comme dans un scénario de film afin que les grands jouent aux acteurs et les petits demeurent des figurants. Les grands ont besoin des petits pour combattre les adversaires surtout en temps de campagnes électorales.

Mais une fois la victoire remportée sur les adversaires, les élections gagnées, le pouvoir conquis, les grands n'ont plus besoin des petits. C'est en ce moment qu'ils vont leur faire savoir qu'ils sont des petits, rien que des petits, rien que des groupuscules qui ne représentent rien et personne, rien que des formations sans consistance, rien que les hommes politiques indignes d'être associés à partager l'information à participer à l'exercice du pouvoir et à connaître les honneurs et l'Ombre de ce pouvoir. Regardez ce qui s'est passé sous notre cinquième République, ainsi autour du candidat Tandja Mamadou lors des élections présidentielles de 1999 et 2004, plus d'une vingtaine des partis se sont regroupés pour soutenir dès les premiers tours les candidatures de ce colonel, présenté par le MNSD-Nassara.

Au cours des campagnes, on ne sentait plus de distinction entre les partis ainsi regroupés dans la coalition soutenant le candidat Tandja Mamadou. Les grands, les moyens et les petits partis et même les plus insignifiants possibles se retrouvaient coude à coude autour de la même table pour déterminer leurs stratégies ; ils sont au coude à coude dans les villes et dans les campagnes pour haranguer le peuple. Ils sont alignés sur les mêmes rangés et sur des fauteuils semblables sur les places publiques à l'occasion des meetings. Mais une fois la victoire acquise, les grands se souviennent qu'ils sont grands et ils font savoir aux petits qu'ils sont petits. Le travail dur est ter-

miné c'est-à-dire que le pire qu'on partageait est survenu, mais avec la victoire, c'est le meilleur qu'il faut gérer et les grands n'entendent pas le partager avec les petits. C'est alors qu'on applique la formule non pour le meilleur après avoir pratiqué oui pour le pire. C'est la même situation qu'on observe au niveau des rapports entretenus au sein de la majorité qui a porté le candidat Mahamadou Issoufou au pouvoir en 2011.

Au moment de campagne électorale, le candidat avait besoin de soutien de tous, il a besoin des voix de la gauche, il avait besoin aussi des voix de la droite, il s'accommode de la coexistence entre extrême droite et extrême gauche. Tous les propagandistes des partis grands, moyens et petits sont soumis au même traitement et jouissent de même considération mais dès qu'on sent la victoire approcher, on commence à instaurer des distinctions entre les partis de la coalition qui soutiennent le candidat ; Pour bien montrer aux petits qu'ils sont petits, et pour encourager les grands à cultiver leur grandeur, on fabrique des panneaux géants sur lesquels on grave les photos des grands, les supers

grands et en ce moment on expose au visage du peuple les silhouettes de ces supers grands en bas desquels on 'écrit la formule nous sommes ensemble.

Sur toutes les grandes places publiques du pays et dans les principales artères de la capitale, on expose des grands panneaux portant des photos des grands leaders. Ainsi commence l'exclusion, ainsi naît la marginalisation, ainsi se déclenche la division de la société politique en grands leaders aristocrates et en petits leaders hommes de la probe. Quand la victoire est obtenue, on accentue encore la systématisation de la différenciation.

Quand on parle de gouvernement, on ne nomme comme ministre que les militants des grands partis, les partis aristocratiques, qu'ils soient représentés à l'assemblée ou non. Mais on ne saura de tromper la galerie en proclamant que seul les partis représentés au sein du parlement sont représentés au sein du gouvernement, ce qui est contraire à la réalité car dans le gouvernement Issoufou-Brigi Rafini, des partis non représentés à l'AN comme le RSD Gaskiya et le PPN-RDA ne sont pas du tout représentés à l'Assemblée Nationale. Mais qu'importe, le RSD est considéré comme grand et le PPN-RDA et invité dans la cour des grands car considéré comme l'ami de tous les instants.

On nomme les gouverneurs des régions, seul les trois plus grands partis de la majorité PNDL Lumana et ANDP obtiennent des postes de gouverneurs, tous les autres partis grands, moyens et petits n'ont pas droit à ces genres de postes de gouverneurs. On passe ensuite à la nomination des préfets : il y'en a 36 dans notre

pays ; ces postes sont répartis encore entre les grands du pays, c'est-à-dire les responsables de sept (7) partis politiques comme dignes de participer à l'exercice du pouvoir.

Et voilà la boucle est bouclée, les nominations se poursuivent toujours dans les rangs de la même fraction de la classe politique, dans les grands partis pour les autres, riens, plus rien et jamais rien. Les partis marginalisés qui ont un peu de chance parviennent à obtenir un ou deux postes de conseillers et de chargés de mission à la présidence de la République.

Une fois le partage des postes terminés on se souvient en ce moment là des petits partis et de tous les partis qui ont soutenu le candidat aux élections. On sent alors la toxine, on les convoque en réunion et on les invite à accepter de créer une nouvelle alliance, l'alliance qui doit regrouper tous les partis qui ont soutenu le candidat heureux, qu'importe même s'ils ne participent pas à la gestion du pouvoir, il faut qu'ils participent dans une alliance qui va protéger le pouvoir. Ce pouvoir des grands, de l'exclusion des petits partis, et voilà quand il faut produire on a besoin de tout le monde et on appelle tout le monde mais quand ils vont partager le fruit du pouvoir on écarte les petits et on s'occupe des grands voilà la pratique des partis politiques au Niger. Pratique d'hier et d'aujourd'hui et certainement de demain. Pratique de 1999, pratique de 2004 à 2009 et pratique de 2010. Pratiques par lesquelles on veut promouvoir la renaissance du Niger.

Moussa Ibrahim

## DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE À LA CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LE LANCEMENT DES ACTIVITÉS COMMÉMORATIVES DU 20<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CNS

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis journalistes,

Je voudrais avant tout propos, vous remercier d'avoir répondu à l'invitation du Comité ad hoc que j'ai l'honneur de diriger et qui a été créé par N°00150/PM du Premier Ministre en date du 16 Juillet. Notre objectif à travers cette rencontre d'échanges, c'est de vous informer sur les activités que nous comptons organiser pour marquer, de manière indélébile, l'an 20 de la Conférence Nationale Souveraine du Niger ; et, bien sûr, répondre aux questions que vous jugerez utiles de nous poser.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers journalistes

La Conférence Nationale Souveraine du Niger a été ouverte le 29 Juillet et close le 3 Novembre de l'année 1991. Cela fera donc bientôt vingt (20) ans, jour pour jour, que ce forum a eu lieu au Palais des Sports de Niamey. Il a regroupé 1204 participants, repartis en délégués, observateurs et personnes ressources, observateurs, délégués. C'est le Niger en miniature qui s'était retrouvé pour se pencher sur notre pays, considéré alors comme frappé par une maladie complexe qu'il fallait diagnostiquer et soigner.

La Conférence Nationale Souveraine était une rencontre des fils et filles du Niger, par le Niger et pour le Niger. Durant 98 jours, elle a passé en revue plusieurs dossiers relatifs à la vie socioculturelle, économique et politique de notre pays. Elle a laissé de nombreux acquis dont notre peuple profitera, génération après génération. Elle a, notamment : relancé et consolidé la démocratie ; permis l'explosion du débat démocratique ; libéré l'homme nigérien de certaines pesanteurs psychosociologiques qui

l'empêchaient de s'épanouir et de prendre son destin en main. En cette fin du mois de juillet 2011, nous remercions ce grand rendez-vous de l'histoire du Niger ; faire un retour en arrière dans nos consciences pour inventorier les acquis que la CNS nous a légués en les mettant en perspectives. Pour tout dire : **s'interroger sur le passé pour construire un avenir radieux.**

Ce travail de commémoration est d'autant plus nécessaire que le peuple nigérien s'est approprié la Conférence Nationale Souveraine en adoptant les Constitutions des 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, et 7<sup>ème</sup> Républiques. En effet, dans le préambule de la Constitution de la VII<sup>ème</sup> République, il est stipulé que le peuple nigérien est <<résolu à consolider les acquis de la république et de l'indépendance nationale proclamés respectivement le 18 décembre 1958 et le 03 août 1960, ainsi que ceux de la Conférence Nationale Souveraine qui a réuni du 29 juillet au 3 novembre 1991, l'ensemble des forces vives de la nation>>.

C'est dire donc que, depuis l'adoption de cette loi fondamentale, la sauvegarde des acquis de la Conférence Nationale Souveraine est une exigence constitutionnelle, une préoccupation de l'Etat, de la Nation et du peuple nigériens. **Autant nous nous attachons à la République, à la Démocratie, autant nous devons nous attacher aux acquis de la Conférence Nationale Souveraine.** L'Etat, en prenant en charge cette commémoration, témoigne de cet engagement et montre la voie à suivre. C'est fort de toutes ces raisons que notre Comité a estimé nécessaire d'organiser cette rencontre d'échanges afin d'associer les journalistes à ce travail de mémoire. Puisse ce regard rétrospectif et prospectif de notre vie

sociopolitique nous permettre de mieux poursuivre résolument le chemin de la République et de la Démocratie.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis journalistes,

La commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence Nationale Souveraine sera marquée par trois catégories d'activités chapotées par le Message à la Nation du Président de la République, à savoir : (1) une manifestation culturelle : soirée de la démocratie ; (2) des cérémonies officielles de baptême d'édifices et places publiques ; (3) des activités de réflexions sur le thème : "la CNS du Niger : bilan et perspectives". Ces activités seront soutenues par des activités d'information et de communication. L'ensemble de ces activités est structuré dans un chronogramme qui s'étale jusqu'au 3 novembre prochain. Le document vous sera remis.

Pour assurer une bonne exécution du chronogramme d'activités, nous nous sommes subdivisés en sous-comités coiffés par un bureau central. Il s'agit des sous-comités suivants : (1) Protocole, (2) Logistique, (3) Activités culturelles et animation, (4) Journée de réflexion, (5) Communication. Nous nous sommes disposés, mon équipe et moi, à répondre à vos questions y relatives.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis journalistes,

Je voudrais terminer mes propos en vous exhortant à vous impliquer pleinement dans la couverture médiatique e toutes ces activités. Ce serait, vous conviendrez avec moi, une contribution louable à cet effort de mémoire.

Je vous remercie.

# A LA DECOUVERTE DE LA FINANCE ISLAMIQUE

Par MAHAMAN LAOUAN GAYA

## INTRODUCTION

« Eh bien oui ! Il existe bel et bien une finance islamique... moderne ; une finance de droit islamique, c'est-à-dire basée sur les préceptes de la Chari'a. Elle était en veilleuse depuis des dizaines, voire des centaines d'années, mais son réveil et sa fulgurante ascension font suite aux attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et au déclenchement en 2007 de la crise des subprime qui s'est muée en crise financière, puis en crise économique mondiale. En effet, l'économie mondiale est depuis plus de trois ans sous l'emprise d'une crise sans précédent; la pire depuis la Grande Dépression de 1929. Ses effets frappent de plein fouet l'économie réelle et la mondialisation accélère sa propagation en effet domino à travers toute la planète en faisant chaque jour de nouvelles victimes. Les bourses internationales ont essuyé des pertes pour le moins astronomiques, des piliers de la finance mondiale se sont effondrés et les énormes pertes réelles enregistrées ne sont pas encore cernées par les autorités politiques et monétaires mondiales. Signes de fin de règne : le monde a assisté avec la dégringolade des plus grandes bourses de valeurs mobilières mondiales le 15 septembre 2008, à une crise financière planétaire qui a annoncé les limites du capitalisme financier international et faillit lui porter un coup d'arrêt. Les crises économiques s'accompagnent généralement de récessions et le monde en a connu quarante-trois (43) depuis 1802. Mais cette dernière s'est accompagnée de lourdes conséquences: surcharge des bilans des banques avec des crédits et des profits fictifs, baisse de croissance, assèchement des crédits, dépôts de bilans de milliers d'entreprises, pertes d'emplois et aggravation du chômage, surendettement et "faillite" de ménages, éclatement de milliers de foyers, de nombreux suicides et mort d'attaque cardiaque des personnes victimes de cette crise,...

Qui l'eu cru ! Le "state" le plus peuplé, le plus puissant et le plus riche des Etats-Unis, la Californie, a été au bord de la faillite et tenu à bout de bras. Avec l'effet de contagion outre atlantique, les gouvernements des pays industrialisés et leurs banques centrales se sont tout de suite montrés solidaires quant au sauvetage des institutions emportées par les vagues du "tsunami" financier, en injectant des centaines de milliards de dollars US, d'euros, et d'autres monnaies. Ces mesures peuvent-elles empêcher la poursuite de la chute en cascade de leurs banques et de leurs économies à l'instar aujourd'hui de la Grèce et très probablement de l'Espagne, de l'Irlande ou même de l'Italie ? Certes, beaucoup ont pu être secourues; mais seul l'avenir nous en dira plus sur les conséquences à long terme.

Depuis le déclenchement de cette crise, les experts dénoncent "la faillite d'un système économique et financier aux contrôles défaillants et à la finalité discutable" et proclament une moralisation de l'économie de marché pour qu'elle soit "au service de l'Humanité et de l'Homme". Remontons cependant dans l'histoire pour rappeler que l'économie et la finance ont longtemps eu partie liée avec la morale, avant de s'en dégager. Mais depuis quelques décennies, cette morale reprend une place importante dans l'économie sous l'appellation "d'éthique", plus spécialement dans la finance. Un des compartiments de la finance éthique qui se trouve être la finance islamique, se caractérise avant tout, par une dimension morale

et socialement responsable.

Les grands de ce monde se sont alors souvenus de la logique de cette finance qui ne soit pas centrée exclusivement sur le profit. Le 25 septembre 2008, le Président Nicolas Sarkozy reprenait ce thème dans un discours. Il disait en substance : *« L'économie de marché, c'est un marché régulé, mis au service du développement, au service de la société, au service de nous tous. [...] Le capitalisme [...] ce n'est pas la primauté donnée au spéculateur. C'est la primauté donnée à l'entrepreneur [...], la récompense du travail, de l'effort, de l'initiative [...], c'est la responsabilité individuelle, l'engagement personnel [...] »*. Plus loin, il ajoute : *« C'est une éthique, une morale, ce sont des institutions. [...] La crise financière [...] c'est la crise d'un système qui s'est éloigné des valeurs les plus fondamentales du capitalisme »*.

Voilà donc les dirigeants les plus libéraux du monde développés constater l'échec cuisant du système auquel ils sont fermement attachés et en même temps faire l'apologie de la finance éthique; oui, le Président Sarkozy sous entendait la finance islamique. Déjà, en été 2008, son ex-ministre de l'économie et des finances et actuellement Directrice Générale du Fonds Monétaire International, Madame Christine Lagarde, lors d'un déjeuner organisé par l'association Paris - Europlace, déclarait aux investisseurs du Moyen-Orient présents : *« Nous allons développer à la fois sur le plan réglementaire et fiscal tout ce qui est nécessaire pour rendre vos activités aussi bienvenues ici à Paris qu'elles le sont à Londres et sur d'autres places. L'Autorité des Marchés Financiers a déjà mis en place des règles compatibles avec le développement de fonds d'investissement qui remplissent les principes de la Chari'a. J'ai demandé à mon administration d'apporter les clarifications fiscales et juridiques nécessaires pour faciliter l'émission de "Sukuks", et permettre la structuration d'opérations immobilières de finance islamique, sans frottements fiscaux concernant en particulier les droits d'enregistrement, a encore annoncé Mme Lagarde, ajoutant : « Nous adapterons notre environnement juridique pour que la stabilité et l'innovation de notre place financière puissent bénéficier à la finance islamique. »*

En effet, le cadre fiscal français a été aménagé à l'occasion pour deux produits conformes à la Chari'a, les Sukuk (obligation islamique) et la Murabahah. Concernant ces produits, la direction générale du Trésor français a même publié "des fiches de doctrine" pour préciser les aménagements à apporter. Pour Madame Christine Lagarde, "la publication et la mise en ligne de rescrits fiscaux concernant les opérations de Sukuk et de Murabahah va enfin permettre d'apporter aux investisseurs et aux opérateurs la certitude juridique et fiscale qui est nécessaire au développement de ces opérations de finance islamique en France". Madame Lagarde a également annoncé qu'elle allait soumettre à consultation des modifications du régime juridique de la fiducie, connue sous le nom de "Waqf" afin de faciliter son utilisation pour la finance islamique. La finance islamique était jusque-là soumise à un système de double imposition. Ces nouvelles mesures, qui devraient attirer de plus en plus d'investisseurs musulmans étrangers, font suite au rapport publié début décembre (2008) par l'organisme Paris-Europlace sur les enjeux et les opportunités du développement de cette finance en France. Selon le rap-

port, la finance islamique peut investir jusqu'à 100 milliards d'euros dans l'Hexagone. Le Parlement français a par la suite adopté (en septembre 2009) une proposition de loi qui autorise l'émission d'obligations islamiques "Sukuk", en dépit des protestations de l'opposition de gauche.

En réalité, et le Pape ne s'en offusquera pas, au moment où toutes les super puissances traversent une grave crise financière à l'allure d'un cataclysme, beaucoup d'observateurs pensent que c'est plus ou plutôt le Saint Coran qu'il faut relire que les textes pontificaux. En effet, si les banquiers occidentaux, avides de rentabilité sur fonds propres, avaient respecté un tant soit peu la Chari'a, ils n'en seraient certainement pas arrivés à cette situation. Et l'on pense activement au développement de la finance et des banques islamiques comme une alternative au modèle financier de Wall Street, totalement discrédité par la crise mondiale.

Aujourd'hui que l'économie mondiale est en totale déconfiture, cette nouvelle trouvaille, qui affiche une santé insolente connaît une audience qui va au delà du monde musulman, au point d'intéresser l'ensemble de la planète. Avec une croissance des plus explosives en capitalisation et en fonds de gestion estimé à plus de 1000 milliards US\$, la finance islamique commence à faire des adeptes.

Pourquoi tout cet engouement pour une activité issue des principes et des préceptes d'une religion pourtant très combattue dans un monde occidental quelque peu islamophobe et sur laquelle pèse trop de préjugés ? Nous aborderons successivement la définition de la finance islamique, l'histoire de la finance islamique, le droit islamique des affaires, la finance éthique, l'économie politique islamique, le système financier islamique, les systèmes monétaire et bancaire islamiques, la géographie de la finance islamique et comment cette finance a-t-elle survécu à la crise financière.

## II - QU'EST-CE QUE LA FINANCE ISLAMIQUE ?

Il n'existe pas de définition unique de la finance islamique mais ce terme est aujourd'hui largement utilisé pour désigner les activités financières et commerciales qui respectent les principes du droit et de la jurisprudence islamiques, plus communément désignés sous le vocable "Chari'a". Toutefois, la finance islamique considérée comme un compartiment de la finance éthique, peut être définie comme un nouveau système qui s'est construit autour d'une subtile conjugaison entre l'économie, l'éthique et la loi musulmane des transactions qui prend sa source de la "Chari'a" et qu'on le nomme "Fiqh Al Mu'amalat" qui est un ensemble de normes et règles jurisprudentielles régissant les transactions de l'Homme avec ses semblables ainsi que son comportement en société et envers la nature. Ce principe stipule que tout est permis sauf ce qui est explicitement interdit (illicite). Le respect de tels principes permet ainsi d'investir et de réaliser des profits en conformité avec les règles du droit musulman.

En quoi le système financier islamique diffère-t-il du système financier dit conventionnel ? En effet, la finance islamique qui prône une économie d'éthique, est bâtie sur 5 piliers : 1 - Pas de "Riba" (intérêt, usure) : les prêts d'argent doivent être dénués de profit, ce qui revient à des taux d'intérêts proches de zéro ; 2 - Pas de "Gharar" ni de "Maysir"

(spéculation, incertitude) : les jeux d'argent basés sur le hasard sont prohibés de même que les transactions à visées spéculatrices ; 3 - Pas de "Haram" (secteurs illicites) : sont aussi défendus, tous les investissements dans les secteurs illicites (Alcool, tabac, pornographie, ...);

4 - Principe de "Al-Ghumm bi al-Ghurm", ou obligation de partage des profits et des pertes (PPP): que se soit entre associés ou entre banque et client, le partage des profits et des pertes est obligatoire, et se fait selon le contrat initial ou selon les apports respectifs; 5 - Principe d'asset-backing (adossement à un actif tangible): les transactions financière islamiques doivent avoir un lien directe avec un actif réel et tangible donc avec l'économie réelle.

La finance islamique a par ailleurs pour objet de développer des services bancaires et des produits financiers compatibles avec les prescriptions de la loi coranique. Le caractère islamique d'un produit financier, ou d'une transaction financière, est établi dès lors que le respect des cinq principes de l'islam est conforme à la Chari'a. C'est le cas de la notion de "Partage des Pertes et Profits (PPP)" ou "Profit and Loss Sharing (PLS)" qui s'accorde d'une logique très simple : si nul, hormis Allah "subhanah wata Allah", ne peut prévoir l'avenir, pourquoi financier et entrepreneur ne peuvent alors s'entendre sur le partage des résultats. La finance islamique recherche donc des solutions au dilemme des musulmans qui ne souhaitent ni déposer leur argent ni demander un crédit à une banque conventionnelle. Cela résulte de la prohibition d'un ensemble de mécanisme d'enrichissement qui contrevient à l'éthique et à la morale musulmanes. En effet et comme nous le verrons encore en détail, l'Islam interdit les transactions tant financières que commerciales attachées d'intérêt (Ribâ), d'incertitude ou de spéculation (Gharar) ou de hasard (Maysir). La prohibition de l'intérêt, justement, résulte du verset 275 de la Sourate 2 du Saint Coran (Suratul Baqqara) qui dit : *« Dieu a rendu licite le commerce et illicite l'intérêt »*. Afin d'explicitier ce verset, un hadith du Prophète Mohammed, "sallallahu alayhi wa sallam", expose les règles du commerce légal. Ce hadith a une portée générale parce qu'il vise six produits dits "Ribawi" : or, argent, blé, froment, dattes, sel. Tout échange de produit identique (or contre or, blé contre blé) avec un avantage pour une personne constitue une opération usuraire, sauf en ce qui concerne les avantages résultant de l'échange de produits de nature différente (or contre blé). Le Qimâr (ou Maysir) se définit comme toute forme de contrat dans lequel le droit des parties contractantes dépend d'un événement aléatoire. C'est notamment ce principe que l'on trouve dans les jeux de hasard et les parages avec mise. L'interdiction du Maysir et du Qimâr est explicitement citée dans le Coran : *« Oh vous qui avez cru ! Le vin, la divination par les entrailles des victimes ainsi que le tirage au sort ne sont qu'un acte impur de ce que fait Satan. Évitez-le !... Le diable ne cherche qu'à introduire parmi vous les germes de la discorde par l'animosité et par la haine à traverser le vin et le jeu de hasard et à vous détourner de l'invocation de Dieu et de la prière. Allez - vous donc y mettre fin ? »* "Sourate 5 (Suratul Ma'ida), versets 90 et 91" et aussi "Sourate 2 (Suratul Baqqara), verset 219".

(A suivre)

# Les voleurs de la république

Aujourd'hui encore le rôle joué par les intellectuels nigériens dans la marche du pays suscite beaucoup d'interrogations.

En effet, il existe à nos yeux deux catégories d'intellectuels au Niger : les intellectuels « dynamiques » et les intellectuels « voutours » que nous appelons aussi les voleurs de la république. Commençons par les premiers ; qu'est ce qu'un intellectuel dynamique ?

Un peu partout en Afrique et particulièrement au Niger, des hommes et des femmes travaillent sans relâche nuit et jour pour le bien-être de la nation. Ce sont des travailleurs affables doublés d'intellectuels chevronnés. Parmi ces gens on trouve des médecins qui ne ménagent aucun effort pour prendre en charge leurs patients sans aucune considération du statut socio économique de ces derniers et pleinement respectueux de l'engagement pris sur le serment d'Hippocrate. Parmi ces gens toujours il y a des hommes de média qui luttent farouchement afin qu'émerge une presse libre au Niger, et qui vivent uniquement du fruit de leur travail ; sans être comme l'a dit le président Barré «des mercenaires de la plume» à la solde des hommes politiques. Au nombre de ces travailleurs encore on compte des hommes de droit qui ont toujours défendu le droit et qui se sont érigés au premier plan dans la lutte pour la défense de la république même dans les moments critiques ou la patrie a failli sombrer dans les abysses de la dérive autoritaire des princes qui nous gouvernent, des hommes de droit qui ne cèdent pas aux tentations diaboliques de la corruption. Il y a enfin parmi eux des ingénieurs et autres intellectuels du Niger dont la compétence et la rigueur au travail doivent faire école auprès des générations futures. Ces individus sont les premiers à se rendre sur leur lieu de travail chaque matin et sont sans doute les derniers à repartir. C'est ceux-là que nous appelons les «intellectuels dynamiques» contre qui nous avons cependant quelques griefs ; notamment leur manque d'intérêt

pour les questions politiques, leur désintérêt pour la chose publique. N'avons-nous pas appris depuis Jean Paul Sartre que «l'intellectuels c'est celui qui se mêle de ce qui ne le regarde pas» ? Nous pensons que ces individus doivent à côté de leur travail prendre un temps pour penser, un temps pour observer, un temps pour faire une photographie de la situation socio économique de notre pays car ils constituent à nos yeux la seule élite capable de relever les grands défis qui se posent à la nation ; le défi de l'autosuffisance alimentaire, de l'indépendance énergétique, de la couverture sanitaire, de l'éducation et autre développement durable... Ils doivent pleinement s'investir, se pencher sur les questions d'intérêt national.

Quand à la deuxième catégorie d'intellectuels c'est ceux que nous appelons les «intellectuels voutours». Ce sont des hommes et des femmes qui se sont spécialisés dans la recherche du gain facile et le «raccourci de l'ascenseur social». En effet, depuis les événements du 9 février 1990 qui marquent l'avènement de la revendication démocratique au Niger, beaucoup d'intellectuels ont trouvé là une occasion, un tremplin pour s'enrichir de façon rapide et illicite en s'adonnant à la prédation des finances publiques. Toute leur grandeur, toute leur ambition d'intellectuels bourrés de diplômes se limite à l'acquisition de belles voitures, de belles villas et de belles femmes par tous les moyens ; sans aucune ambition, aucun projet pour le progrès de notre pays. Ces individus transitent de parti politique en parti politique ; d'une association à une autre ; d'un regroupement à un autre visant avec adresse et habileté ce qu'ils appellent dans leur jargon «des postes les plus juteux». Combien de milliards de nos francs ont été dilapidés ? Combien de fois les aides au pays ont été détournées ?

Nous rappelons à ces voutours que nous sommes à l'ère de Barak Obama ; l'ère où les idées dirigent le monde ; l'ère des progrès scientifiques

, l'ère où les chercheurs font reculer le cancer à travers le monde, où le génie génétique a permis d'accroître la production agropastorale, où les intellectuels en occident font la course vers la planète Mars, l'ère du barrage des trois gorges ; et l'ère où les grands hommes d'état impriment leurs noms en lettre d'or dans les livres d'histoire de leur nation à travers la réalisation des grands ouvrages.

Pendant ce temps au Niger les voutours demeurent figés au stade de l'opportunisme et de détournement des deniers publics sans aucun esprit de créativité ou d'innovation scientifique pouvant aider le Niger dans la voie du progrès. Pour eux, les grands défis et autres grands chantiers du Niger incombent aux futures générations. Les populations sont ainsi maintenues dans la misère, l'ignorance, la maladie et aussi livrées à la répétition des gestes séculaires ; qui durant plusieurs générations a constitué un frein pour l'émergence du continent africain. Leur religion est une sorte d'opportunisme orthodoxe doublée d'un favoritisme antipatriotique. Ces voutours pensent que la politique au Niger est une affaire de «partage du gâteau», une affaire de «bifteck à la bouche» une affaire de «spot de vin» et de

<<5%>> Ainsi depuis quelques années les nigériens découvrent chaque matin par médias interposés les horribles crimes et délinquance commis contre nos finances publiques par ces voleurs de la république.

Pour l'émergence d'un Niger digne, hissé au rang des grandes nations qui progressent, nous devons nous purger de toutes ces impuretés, nous devons comme l'a dit sankara «chasser les fonctionnaires pourris de notre administration», nous devons aussi comme le voulait un de nos anciens princes «dénoncer ceux qui ont les intestins fragiles» et nous devons enfin sanctionner ce milieu politico affairiste qui gangrène notre état. Le Niger n'est pas tout de même le pays du professeur Abdou Moumouni Dioffo, du professeur Dan Dicko et autre Boubou Hama ? Ces dignes fils de la nation qui ont fait la grandeur intellectuelle de tout un continent. Intellectuels nigériens ! Nous devons garder en tête que tout ce que nos pauvres populations demandent c'est comme l'a dit William Henry Beveridge «Du pain pour tous avant du gâteau pour quelques uns»

Docteur Hamidou Tahirou  
Cel 96484733

## ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION, ATTRIBUTION ET COMPOSITION DU COMITÉ NATIONAL CHARGÉ DE CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 20ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE NATIONALE SOUVERAINE DU NIGER

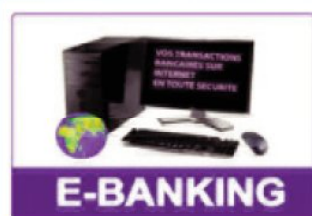
### 20<sup>ème</sup> Anniversaire de la Conférence Nationale Souveraine

#### Composition du Comité National Ad hoc chargé de l'organisation des Cérémonies commémoratives

1. Sanoussi Tambari Jackou
2. Galadima Rabiou Daouda
3. Moussa Tchangari
4. Maidagi Allambèye
5. Mme Bagna Aissata Fall
6. Kaka Doka
7. Nouhou Arzika
8. Salifou Ibrahim
9. Laouali Moutari
10. Ibrahim Yaouba
11. Sabo Saidou
12. Laouali Maâzou
13. Sidibé Issoufou
14. Ali Checou Maina
15. Issoufou Kotambé
16. Abdoulaziz Mahamane
17. Habiboulaye Mamoudou
18. Fatou Aw Sidibé
19. Ali Madougou
20. Oumarou Lalo Keita
21. Moussa Adamou
22. Maman Omar Farouk
23. Abdoul Karim Lansari
24. Abdraman Zakaria
25. Alio Boubacar Dit Monde Rural
26. Amadou Arouna Maïga
27. Oumarou Amadou
28. Mme Maïyaki H. Zoulèye
29. Albert Wright
30. Ousmane Amadou di Gadeizé
31. Ibrahim Moussa

# BIA NIGER

## Visitez votre nouvelle agence BIA-NIGER au PLATEAU



Tél : (+227) 20 35 10 36  
[www.bia-niger.com](http://www.bia-niger.com)

La BIA-NIGER toujours plus proche de vous